

Titulaire
YARGUI Audrey
Chiropracteur



Suppléant(e)
BERTHE Isabelle
Sophrologue



Présentation des candidats

Audrey Yargui, chiropracteur, exerce depuis 20 ans. Première Présidente de l'Association Française de Chiropraxie (2021-2024), elle préside la Section Technique du FIFPL, engagée pour une gestion pérenne et équitable des fonds de formation des professions libérales.

Isabelle Berthé, médiateur judiciaire agréée par la Cour d'Appel de Paris, sophrologue et formatrice, est secrétaire générale de l'UNAPL IDF et présidente du Syndicat des Sophrologues Professionnels. Administratrice du FIFPL, elle siège également à la CNAF.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES :
ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE

Nous sommes candidates pour défendre une gestion responsable, saine et efficace, à l'image de la diversité des professions libérales. Ce collège doit incarner l'indépendance, la pluralité des savoir-faire et une gouvernance ouverte, rigoureuse et équitable.

Professionnelles libérales depuis plus de 17 ans, nous mettons notre expérience d'administratrices d'organismes sociaux, de présidente et d'ancienne présidente d'organisations professionnelles, au service des adhérents de la CIPAV.

Complémentaires par nos parcours, nous travaillons ensemble depuis plus de dix ans dans un esprit de confiance et de coopération.

Face aux difficultés de gouvernance, nous voulons porter les changements nécessaires pour améliorer le service rendu, simplifier les démarches et garantir le juste droit des adhérents.

Soutenues par l'UNAPL :

- Nous agirons pour une gouvernance exemplaire : décisions claires, informations fiables, contrôle attentif.
- Nous défendrons une CIPAV autonome et solide, garantissant un équilibre juste entre cotisations et prestations.
- Nous rétablirons transparence et confiance, au plus près des besoins des adhérents.

Voter pour nous, c'est choisir la compétence, la complémentarité et l'efficacité.

Audrey Yargui et Isabelle Berthé

Titulaire

LECLERCQ Philippe
Formateur et coach en management

**Suppléant(e)**

PASQUIER LE MOINE Nicole
Ostéopathe

**Présentation des candidats**

Philippe : formateur et coach indépendant pour les entreprises du grand ouest depuis 2008, adhérent au CINOV et à ICF ; Vice-président sortant de la CIPAV, suppléant à la CNAV-PL en 2024. Je propose des solutions concrètes pour défendre les intérêts des adhérents et de la CIPAV

Nicole : masseuse kinésithérapeute et ostéopathe près de Nantes. En cotisant à la CIPAV depuis 8 ans, j'ai constaté la différence de valeur du point entre la CARPIMKO et la CIPAV. Face au besoin d'une retraite digne pour les adhérents, je souhaite apporter un regard complémentaire à l'administration de notre caisse

Profession de foi

Au cours des 3 dernières années, la CIPAV a réalisé de nombreux progrès dans sa gestion opérationnelle, progrès reconnus dans un rapport de la cour des comptes publié en 2025.

Pour autant, de nombreuses améliorations demeurent nécessaires et urgentes.

La Cipav verse près de 2,5 milliards d'euros par an en pensions de retraites. Dans 2 à 5 ans, sans changement structurel, les cotisations encaissées ne suffiront plus pour payer nos retraites.

Nos priorités pour le mandat :

- Défendre la revalorisation du point retraite
- Continuer à améliorer le temps de traitement et la qualité des dossiers et du service
- Soutenir les professionnels libéraux n'ayant pas pu cotiser avant 2009 (autoentrepreneurs, ostéopathes, psychomotriciens...)
- Mieux accompagner les personnes ayant cotisé à plusieurs régimes ou passé une partie de leur carrière à l'étranger
- Mutualiser des moyens et harmoniser les conditions avec d'autres caisses de professions libérales au sein de la CNAV-Professions Libérales
- Challenger voire renouveler la direction, pour qu'elle mette en œuvre le projet défini par les nouveaux élus
- Défendre vos intérêts et ceux de la CIPAV auprès des pouvoirs publics.

Bref, nous engager, et assumer avec éthique et exigence la responsabilité d'administrateurs au service de l'intérêt général. Nous sommes constructifs, ouverts, à l'écoute de vos préoccupations. Tél : 0285523592

Titulaire
RIMBAULT Olivier
MONITEUR DE SKI



Suppléant(e)
BRECHE Éric
MONITEUR DE SKI



Présentation des candidats

Olivier RIMBAULT, moniteur de ski à Aime La Plagne depuis 1982. Membre du Comité Directeur du SNMSF depuis 2009, il en est le coordinateur du Pôle Marque et le référent fiscal et social. Il représente également la profession au sein de l'UNAPL, de la CIPAV et de France Montagnes.

Éric BRECHE, moniteur de ski, est Président du Syndicat National des Moniteurs du Ski Français (SNMSF) depuis 2018, réélu en 2022. Il est par ailleurs restaurateur.

Ensemble, ils portent la voix des éducateurs sportifs et défendent les intérêts de ces professionnels avec expérience et détermination.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES :
ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE

Nous présentons notre candidature pour défendre une gestion responsable, saine, efficace, capable de répondre à la diversité de nos métiers y compris ceux aux statuts atypiques tels que les pluriactifs et saisonniers que nous représentons.

Ce collège incarne la pluralité des savoir-faire et l'esprit d'indépendance de nos professions. Il doit demeurer le symbole d'une gouvernance ouverte, rigoureuse, équitable.

Après deux années d'instabilité, il faut rétablir une représentativité réelle de tous les adhérents et consolider une gouvernance pérenne et constructive.

Être administrateur, c'est protéger nos cotisations, préserver les intérêts des adhérents et veiller au patrimoine commun.

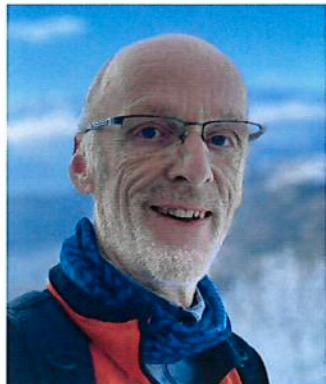
Soutenus par l'UNAPL,

- Nous agirons pour préserver l'autonomie de gestion de la CIPAV et sa maîtrise des réserves financières, garantes du bon versement des pensions.
- Nous défendrons une CIPAV solide, indépendante et au service de ses adhérents, assurant un équilibre juste entre cotisations et prestations.
- Nous veillerons à ce que tous les professionnels libéraux, y compris les pluriactifs, soient représentés et entendus, dans un esprit de transparence et de dialogue.

Voter pour nous, c'est choisir la compétence, l'indépendance et l'efficacité au service de toutes les professions libérales.

Titulaire

CRABIÈRES Denis
guide de haute montagne



Suppléant(e)

VENGEON Jean-Marc
guide de haute montagne



Présentation des candidats

Denis CRABIERES, guide de haute montagne depuis 1992, est membre du Syndicat National des Guides de Montagne depuis 35 ans. Président du SNGM de 2009 à 2016, il a représenté sa profession auprès du ministère des Sports et dans différentes instances au niveau national.

Jean-Marc VENGEON, guide depuis 2001, est co-président depuis 2018 du bureau des guides Bérarde-Meije-Écrins. Depuis 2023, il préside le Syndicat National des Guides de Montagne. Il intervient également en tant qu'ingénieur-géologue dans la conception des politiques de gestion des risques naturels dans les massifs alpins.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES

Nous présentons notre candidature pour défendre une gestion responsable, intègre et efficace, capable de répondre à la diversité de nos métiers.

Notre collège incarne la pluralité des savoir-faire et l'esprit d'indépendance des professions libérales. Il doit porter les valeurs d'une gouvernance ouverte, rigoureuse et équitable.

Être administrateur, c'est endosser une responsabilité collective exigeante : protéger les cotisations, préserver les intérêts des adhérents et veiller sur le patrimoine commun, fruit du travail de chacun(e).

Après deux ans d'instabilité, nous devons constituer une gouvernance pérenne et constructive et travailler à établir la représentativité réelle de tous les adhérents.

Soutenus par l'UNAPL,

- Nous agirons pour une CIPAV plus solide et plus ouverte en œuvrant à la rénovation des statuts afin d'adapter la gouvernance aux enjeux actuels et à venir ;
- Nous défendrons une caisse autonome et pérenne, capable d'accueillir de nouvelles professions et de renforcer les services rendus aux affiliés ;
- Nous veillerons à ce que chaque adhérent bénéficie d'une information claire, d'un accompagnement personnalisé et d'une écoute constante.

Voter pour nous, c'est mettre la compétence, l'engagement et l'efficacité au service de toutes les professions libérales.

Nous vous remercions de votre attention.

Titulaire
LIOT Pierre-Adrien
Ostéopathe



Suppléant(e)
DUMANS Hervé
Ostéopathe



Présentation des candidats

Pierre-Adrien LIOT, ostéopathe à Caen (Calvados), exerce en libéral depuis 2017. Président de l'UNAPL Normandie, il œuvre pour la représentation et la défense des professions libérales au sein de nombreuses instances : URSSAF, ARS, CPSTI et CPRPL. Son engagement témoigne d'une solide expérience du dialogue institutionnel et social.

Hervé DUMANS, ostéopathe à Châteaudun (Eure-et-Loir), exerce depuis 2017. Président de l'U2P Centre-Val de Loire et Vice-Président de l'UNAPL Centre-Val de Loire, il s'investit aussi pour la valorisation des indépendants au sein de sa CPAM et de sa CPTS.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES : ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE
Voter pour nous, c'est choisir la compétence et la transparence au service des professions libérales.

Nous présentons notre candidature pour défendre une gestion responsable, saine et efficace, fidèle aux valeurs des professions libérales. Ce collège, riche de la diversité de ses métiers, doit être le symbole d'une gouvernance ouverte, rigoureuse et équitable. Notre engagement : assurer une bonne gouvernance et un fonctionnement stable de la CIPAV, dans l'intérêt de tous les adhérents.

Être administrateur, c'est défendre la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle, protéger nos cotisations, préserver notre patrimoine collectif et garantir la transparence envers les usagers. Face aux défis démographiques, nous devons renforcer la stabilité financière de la caisse et sa capacité à financer ses services.

Soutenus par l'UNAPL,

- * Nous agirons pour une gouvernance exemplaire et des décisions claires.
- * Nous défendrons une CIPAV autonome et solide, équilibrant cotisations et prestations.
- * Nous encouragerons une meilleure information statistique sur les professions affiliées.
- * Nous poursuivrons l'amélioration des services : écoute, accompagnement, simplification et réactivité.

Titulaire

FERNANDES Julinda
TRADUCTRICE



Suppléant(e)

SUBRA-ITSUTSUJI Caroline
Traductrice



Présentation des candidats

Nous sommes traductrices et experts judiciaires en milieu de carrière. La Cipav est notre caisse de retraite principale et nous voulons, par notre investissement, la faire fructifier dans l'intérêt collectif. Enthousiastes et progressistes, ouvertes aux mutations dans le respect de l'existant, notre opérationnalité sera immédiate car éprouvée lors de nombreux mandats au service de notre métier et des professions libérales.

Profession de foi

Nous voulons une Cipav humaine, juste, rigoureuse et prospective. Alors donnez-nous les moyens d'agir pour :

- une gouvernance stable et pérenne
- un suivi minutieux des décisions
- une gestion saine et raisonnée de notre argent
- une maîtrise de nos cotisations
- des réserves financières préservées à notre seul profit
- une information claire et préventive
- un dialogue optimal entre la caisse et sa population affiliée
- un traitement efficace des dossiers
- une résolution rapide des problèmes individuels
- une Cipav forte, indépendante, vigilante et inclusive
- une réintégration concertée des professions libérales sorties de son champ en 2019
- une anticipation des grands défis futurs (tournant démographique, incidences de l'IA sur les effectifs cotisants, etc.).

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES : ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE.

Titulaire
DELACROIX Pierre
Ostéopathe



Suppléant(e)
GELEE Clémence
Ostéopathe



Présentation des candidats

Pierre DELACROIX, ostéopathe à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), exerce depuis 2018.

Membre du Syndicat Français des Ostéopathes (SFDO), il en est le représentant régional des Hauts-de-France depuis 2019 et participe activement aux travaux de l'UNAPL Hauts-de-France.

Clémence GELEE, ostéopathe exerce à Chartres depuis 2018. Également très investie pour la profession, elle exerce les fonctions de représentante du Syndicat Français des Ostéopathes (SFDO) dans sa région du Centre Val-de-Loire.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES : ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE

Nous portons un regard tourné vers l'avenir et souhaitons apporter un dynamisme renouvelé à la gouvernance de notre caisse. Notre objectif est clair : représenter toutes les professions de notre collège, défendre leurs intérêts et œuvrer pour une gestion responsable, saine et solidaire, garante de la pérennité de notre régime.

Nos priorités sont simples et concrètes :

- Revaloriser les retraites et assurer la stabilité du régime grâce à une gestion rigoureuse et à un financement responsable,
- Accroître le soutien aux affiliés en difficulté, notamment via des dispositifs d'aide renforcés,
- Favoriser le cumul emploi-retraite, non pas comme une contrainte, mais comme une opportunité d'activité choisie et de transmission d'expérience,
- Réduire les délais de traitement pour garantir une meilleure qualité de service et une relation de confiance.

Notre candidature soutenue par l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) vise à défendre une CIPAV moderne, transparente et solidaire, fondée sur l'équité intergénérationnelle et un contrôle accru de la gestion des fonds.

Voter pour nous, c'est choisir la compétence, la complémentarité et l'efficacité au service de toutes les professions libérales.